

# LOCATION DU MATERIEL ANNEE 2014

Le Club met à votre disposition du matériel que vous pouvez louer à un prix raisonnable (voir les tarifs sur le blog et à la permanence du club).

Pour louer du matériel merci de respecter la procédure suivante :

- Faire un chèque de caution de 200 € (chèque à faire lors de la première location de l'année 2014) Ce chèque ne sera pas encaissé et restera au club pendant l'année. (il sera alors rendu ou détruit à la fin de l'année)
- La location est payable d'avance, lors de la prise du matériel au club
- Le club n'a pas d'argent liquide en caisse, merci de faire l'appoint en monnaie ou de régler par chèque bancaire libellé à l'ordre de : St Priest Montagne
- Le matériel est rendu le soir de la sortie

Lors des formations ARVA (obligatoire pour participer aux sorties ski de randonnée et raquettes à neige), le matériel est prêté gratuitement à raison d'une formation par an.

Si vous souhaitez participer à plusieurs formations le matériel sera alors loué.

Si vous perdez le matériel, vous devrez le rembourser au prix du neuf (de notre fournisseur)

En cas de casse c'est en principe le club qui prend en charge la réparation (sauf en cas de négligence notoire), c'est le Président qui décidera

Pour le matériel s'adresser à :

Francesca 06 45 85 33 87

Jacques 06 16 51 36 22